

FFSA- REGLES DE SELECTION 2009-2012



1- SENIOR

1- Secteur Olympique, A et – de 23 ans

La saison sportive 2010 sera une saison particulière par la date du championnat du monde de KARAPIRO (NZL) au mois de novembre.

Pour autant, cette saison est importante par rapport à l'objectif olympique 2012.

Elle devrait nous permettre d'esquisser les contours de constitution des équipages que la FFSA présentera au championnat du monde 2011 de Bled, première étape, et étape la plus importante pour la sélection olympique.

Collectifs hivernaux 2009-2010

Sur proposition du directeur des équipes de France, des groupes de travail seront déterminés pour l'hiver 2009/2010. Ils seront constitués sur la base d'informations individuelles recueillies en bateau et à l'ergomètre suivant le calendrier ci-joint. Ces listes identifieront les rameurs des différents collectifs (Olympique, A, - de 23 ans)

Collectifs prévisionnels Olympiques :

Couple Homme :	7
Pointe Homme :	10 à 15 (en fonction des stages et des choix par rapport à un éventuel Huit, et relation avec les – de 23ans)
PL Pointe Homme :	6
PL Couple Homme :	7
Femme :	4 à 11 (en fonction des stages et des choix par rapport à un éventuel Huit, et relation avec les – de 23ans)
PL Femme :	3

Collectifs prévisionnels Seniors A et /ou - de 23 ans :

Couple Homme :	7
Pointe Homme :	12
PL Pointe Homme :	6
PL Couple Homme :	4
Femme :	12
PL Femme :	3

Poids individuels des rameuses et rameurs des catégories poids légers :

Pour les rameurs visant une sélection dans les catégories poids légers, le poids des rameuses et rameurs sera :

- pour les étapes de sélection précédant le championnat de France, le poids individuel :
 - o pour les hommes : 73 kg
 - o pour les femmes : 59,5 kg
- pour le championnat de France bateaux courts :
 - o pour les hommes : réglementation fédérale en vigueur
 - o pour les femmes : afin de répondre au mieux au problème spécifique de la constitution d'un 2X et de la moyenne du poids dans ce bateau, les sportives dont le poids individuel sera supérieur à 58 kg pourront ne pas être retenues en équipe nationale.

Le championnat du monde senior à KARAPIRO

Nous viserons au championnat du monde cette année:

Épreuves Olympiques :

Femmes :

8+ : 6^e à 9^e place
2X : 6^e à 12^e place
2- : 4^e à 7^e place
2X PL : 7^e à 9^e place

Hommes :

2- TC : 1^{ère} à 3^e place
2XTC : 1^{ère} à 3^e place
4X TC : 3^e à 5^e place
2X PL : 1^{ère} à 3^e place
4- TC : 3^e à 5^e place
4- PL : 1^{ère} à 3^e place
8+TC : 7^e à 10^e place

Les éventuelles participations des huit féminin et masculin au championnat du monde de KARAPIRO ne seront validées qu'après le championnat d'Europe du mois de septembre, sur la base des performances collectives et individuelles réalisées durant toute la saison.

Épreuves non olympiques :

Les bateaux engagés dans ces épreuves devront avoir montré lors de la saison un potentiel de médaillés pour être qualifiés au championnat du monde

Hommes : 1X PL, 4XPL, 2+TC

Femmes : 1XPL, 4- TC

La préparation des équipes de France s'appuiera sur la participation aux coupes du monde de BLED, MUNICH et de LUCERNE. La participation d'un groupe restreint est prévue sur la régates d'HENLEY.

Les bateaux sélectionnés pour HENLEY seront constitués au plus tard après la coupe du monde de BLED et pourront être aussi engagés sur la coupe du monde de LUCERNE.

Le championnat d'Europe (MORTEMAR- PORT)

Cette compétition fait partie intégrante du programme de la FFSA. Pour certains équipages, elle contribuera à la qualification des équipes de France dans la perspective du mondial 2010.

La FFSA y visera des médailles.

Les bateaux seront constitués après la coupe du monde de LUCERNE, sur proposition du directeur des équipes de France.

Il pourra être proposé à quelques individualités seniors – de 23 ans de participer à cette régates.

Une opération spécifique est envisagée pour l'aviron féminin.

2- Secteur paralympique et Adaptive Rowing

Pour le championnat du monde 2010, la FFSA envisage la participation des bateaux suivants :

- ASW 1x (skiff femme bras et épaules),
- ASM 1x (skiff homme bras et épaules),
- TA Mix 2x (double-scuil, mixte, bras-corps),
- LTA Mix 4+ (quatre de pointe mixte avec barreur, jambes-tronc-bras).

Si les performances réalisées lors des régates préparatoires correspondent au niveau attendu, à savoir un niveau de finaliste potentiel, la FFSA proposera la sélection des bateaux concernés et des sportifs les constituant.

Il est nécessaire de poursuivre la détection et l'entraînement sur toute l'année de rameurs et de rameuses de haut niveau afin d'étoffer l'équipe de France et d'accroître une saine concurrence. Un effort spécifique doit être maintenu afin de sensibiliser toutes nos structures à cet objectif.

Un examen médical spécifique approfondi sera effectué par l'équipe médicale de la FFSA, selon la réglementation de la Fédération Française Handisport (FFH), lors du stage terminal avant le départ pour le championnat du monde voire à chaque régates internationale. Le départ sera refusé à tout sportif dont le déplacement et les compétitions pourront présenter un risque pour son intégrité physique.

2- JUNIOR et JEUNES

Malgré une amélioration en 2009, les résultats obtenus par les rameurs juniors depuis quelques années ne sont pas à la mesure des ambitions de notre fédération. C'est pourquoi, le programme junior constituera une priorité politique et sportive non seulement dans la perspective du championnat du monde Junior de RACICE mais aussi dans la perspective de la formation de nos futurs rameurs de haut niveau. (programme Jeune Talent).

Dans le cadre du renforcement de ce dispositif, la FFSA prévoit comme l'année dernière l'engagement de rameurs et rameuses junior « Jeunes talents » sur une épreuve internationale de longue distance (TURIN - ITA) ainsi que sur une régates internationale (GAND- BEL).

Les effectifs des collectifs de la saison 2009 seront maintenus sur les stages hivernaux.

Les collectifs des rameurs susceptibles de représenter la France lors des régates (Munich ou Gand et Mâcon) seront déterminés à la suite du championnat de France bateaux courts.

Les bateaux engagés au championnat du monde junior devront avoir montré un potentiel de finaliste sur les régates internationales sur lesquelles ils seront engagés (MUNICH ou GAND, et MACON), ainsi que sur le parcours « handicap » réalisé durant le stage terminal.

La désignation des deux équipages (1xF et 2-H) qui participeront aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (sous réserve de confirmation définitive des engagements par le CNOSF) se fera à l'issue du championnat de France bateaux courts. Dans le cas où un équipage serait empêché de courir à ce championnat de France pour des raisons validées préalablement par le directeur technique national, la sélection définitive ne sera connue que dans le courant du mois de mai 2010.

Les bateaux engagés à la Coupe de la Jeunesse devront avoir montré un potentiel de médaillé lors de la saison nationale ou lors de la régates internationale de MACON.

3- CALENDRIERS

Calendriers joints en annexe.

Le président
Jean Jacques MULOT

Le DTN
Pascal BERREST